



ISAGENIX INTERNATIONAL, LLC

POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DE DEVISES ÉTRANGÈRES

En 2017, Isagenix a mis en œuvre une nouvelle politique sur l'échange de devises étrangères qui a eu un impact positif sur les associés en offrant un traitement juste et équitable de chaque associé dans le monde entier. Notre objectif est de protéger les entreprises contre les variations incertaines des taux de change des devises étrangères et de créer un modèle d'affaires plus durable.

AVANTAGES

- Un impact positif sur les dirigeants qui offre un traitement juste et équitable de chaque associé dans le monde
- Les associés seront payés de façon égale pour le volume d'affaires qu'ils génèrent dans chaque pays
- Une politique de premier plan que la haute direction d'Isagenix a élaborée en collaboration avec des gens sur le terrain

MARCHE À SUIVRE

Isagenix développera un multiplicateur de commissions en fonction de la source du volume de chaque pays où l'associé mène ses activités. Ce nouveau multiplicateur de commissions consistera en une moyenne pondérée qui est unique au volume provenant de chaque pays et sera utilisé comme multiplicateur pour les commissions de l'associé*.

Le nouveau multiplicateur de commissions sera calculé et mis à jour chaque trimestre et s'appliquera à tout associé dont au moins 10 pour cent du volume provient de l'extérieur de son pays d'origine.

Tout associé qui utilise en moyenne 250 cycles par semaine de volume américain au cours du trimestre recevra des taux de devises étrangères équivalents aux taux des États-Unis pour les commissions, peu importe son marché d'origine.

TERMES CLÉS

Facteur du taux de change des devises étrangères d'Isagenix – Exprimé en pourcentage en fonction du taux de change actuel du marché avec les États-Unis et du taux de change d'Isagenix pour ce marché. Ce facteur varie chaque trimestre en fonction du marché.

Facteur personnel du taux de change des devises étrangères – Une moyenne pondérée qui est unique à chaque associé en fonction du volume d'affaires produit dans chaque marché où l'associé gagne un volume d'affaires.

Multiplicateur de commissions – Calculé en tenant compte du taux de change actuel du marché d'origine de l'associé avec le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de l'associé. Le multiplicateur de commissions est utilisé pour déterminer les revenus d'un associé.

TAUX POUR LE T1 2025

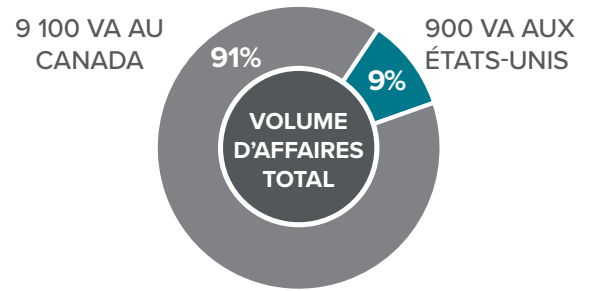
PAYS	MULTIPLICATEUR DU TAUX DE CHANGE D'ISAGENIX	TAUX DE CHANGE ÉTRANGER DU MARCHÉ ACTUEL	FACTEUR DU TAUX DE CHANGE D'ISAGENIX
AUSTRALIE	1,111	1,5749	70,54%
AUTRICHE	0,9	0,886	100,00%
BELGIQUE	0,9	0,886	100,00%
BULGARIE	0,9	0,886	100,00%
CANADA	1,111	1,4225	78,10%
DANEMARK	0,9	0,886	100,00%
FINLANDE	0,9	0,886	100,00%
FRANCE	0,9	0,886	100,00%
ALLEMAGNE	0,9	0,886	100,00%
IRLANDE	0,9	0,886	100,00%
ITALIE	0,9	0,886	100,00%
MEXIQUE	19,66	20,2734	96,97%
NOUVELLE-ZÉLANDE	1,278	1,7363	73,60%
NORVÈGE	0,9	0,886	100,00%
POLOGNE	0,9	0,886	100,00%
PORTUGAL	0,9	0,886	100,00%
ROUMANIE	0,9	0,886	100,00%
ESPAGNE	0,9	0,886	100,00%
SUÈDE	0,9	0,886	100,00%
SUISSE	0,9	0,886	100,00%
PAYS-BAS	0,9	0,886	100,00%
ROYAUME-UNI	0,82	0,7407	100,00%
ÉTATS-UNIS	1	1	100,00%

EXEMPLES

■ Exemple 1

Un associé résidant au Canada produit 91 % de son volume d'affaires au Canada et 9 % de son volume d'affaires aux États-Unis.

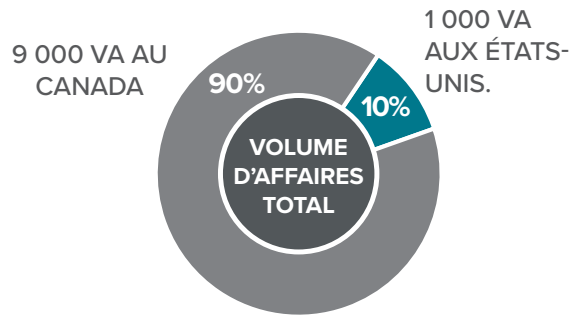
Étant donné que l'associé ne produit pas 10 % ou plus de son volume d'affaires à l'extérieur de son pays d'origine, la **nouvelle politique sur l'échange de devises étrangères ne s'applique pas**. Cela signifie que le taux de change des devises étrangères d'Isagenix pour le Canada de 1.11 sera utilisé.



■ Exemple 2

Un associé résidant au Canada produit 90 % de son volume d'affaires au Canada et 10 % de son volume d'affaires aux États-Unis.

Étant donné que l'associé produit pas 10 % de son volume d'affaires à l'extérieur de son pays d'origine, la **nouvelle politique sur l'échange de devises étrangères s'applique**. Nous pouvons maintenant calculer le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de l'associé.



PAYS	CANADA	ÉTATS-UNIS	CALCUL DU FACTEUR PERSONNEL DU TAUX DE CHANGE DES DEVICES ÉTRANGÈRES
Pourcentage de VA	90%	10%	
Facteur du taux de change des devises étrangères d'Isagenix*	78,10%	100%	
Calcul de la moyenne pondérée	$0,9 \times 78,08\% = 0,703$	$0,1 \times 100\% = 0,1$	

Le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de l'associé est de **0,803**.

Le facteur de change personnel de l'associé peut ensuite être utilisé pour calculer son multiplicateur de commissions :

$$\begin{array}{l}
 \mathbf{1,42} \\
 \text{Taux de change actuel} \\
 \text{du marché du Canada*}
 \end{array}
 \times
 \begin{array}{l}
 \mathbf{0,803} \\
 \text{Facteur personnel} \\
 \text{de change de} \\
 \text{devises étrangères}
 \end{array}
 =
 \mathbf{1,14}$$

Le multiplicateur de commissions est 1,14.

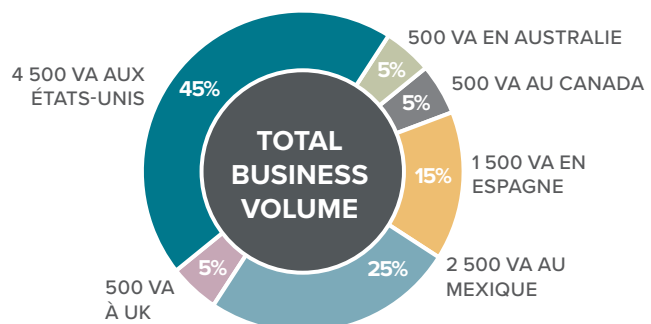
Si la valeur hebdomadaire du cycle américain est de 54 \$ US, cette valeur sera multipliée par le multiplicateur de commissions afin de déterminer la valeur par cycle que l'associé recevra en dollars canadiens :

$$54 \text{ \$ US} \times 1,14 = \mathbf{61,56 \text{ \$ CA}} \text{ par cycle}$$

■ Exemple 3

Un associé résidant au Canada produit le volume d'affaires suivant :

Étant donné que l'associé ne produit pas 10 % de son volume d'affaires à l'extérieur de son pays d'origine, la **nouvelle politique sur l'échange de devises étrangères s'applique**.



* Les tarifs sont indiqués dans le tableau à la première page. (Le formatage des nombres est spécifique aux États-Unis)

NOUS POUVONS MAINTENANT CALCULER LE FACTEUR PERSONNEL DU TAUX DE CHANGE DES DEVICES ÉTRANGÈRES DE L'ASSOCIÉ.

PAYS	AUSTRALIE	CANADA	ESPAGNE	MEXIQUE	UK	ÉTATS-UNIS	CALCUL DU FACTEUR PERSONNEL DU TAUX DE CHANGE DES DEVICES ÉTRANGÈRES
Pourcentage de VA	5%	5%	15%	25%	5%	45%	
Facteur du taux de change des devises étrangères d'Isagenix*	70,54%	78,10%	100,00%	96,97%	100,00%	100,00%	
Calcul de la moyenne pondérée	0,05 x 70,54% = 0,035	0,05 x 78,10% = 0,039	0,15 x 100% = 0,150	0,25 x 96,97% = 0,242	0,05 x 100% = 0,050	0,45 x 100% = 0,450	0,035 + 0,039 + 0,150 + 0,242 + 0,050 + 0,450 = 0,966

Le facteur personnel du taux de change des devises étrangères de l'associé est de **0,966**.

Le facteur de change personnel de l'associé peut ensuite être utilisé pour calculer son multiplicateur de commissions:

$$1,42 \text{ (Taux de change actuel du marché du Canada*)} \times 0,966 \text{ (Facteur personnel de change de devises étrangères)} = 1,37$$

Le multiplicateur de commissions est **1,37**

Le multiplicateur de commissions peut ensuite être utilisé pour déterminer les commissions gagnées. Si la valeur hebdomadaire du cycle américain est de 54 \$ US, cette valeur sera multipliée par le multiplicateur de commissions afin de déterminer la valeur par cycle que l'associé recevra en dollars canadiens:

$$54 \text{ \$ US} \times 1,37 = \mathbf{73,98 \text{ \$ CA}} \text{ par cycle}$$

Si, dans l'exemple ci-dessus, l'Associé vivait au **Mexique**, son Multiplicateur de Commissions serait de **19,58**, et la valeur par cycle serait de **1,057,32 pesos mexicains**.

Si l'Associé vit en **Nouvelle-Zélande**, son Multiplicateur de Commissions serait de **1,687**, et la valeur par cycle serait de **90,72 NZD**.

FOIRE AUX QUESTIONS

Y A-T-IL UN CHANGEMENT AU PLAN DE RÉMUNÉRATION?

Non, la façon dont vous gagnez et les autres commissions d'Isagenix demeurent inchangées. La nouvelle politique permet à Isagenix de calculer un facteur personnel du taux de change des devises étrangères en fonction des marchés où vous accumulez un volume d'affaires.

COMMENT CELA AFFECTE-T-IL MES VERSEMENTS/MON RELEVÉ DE COMMISSIONS?

Pour certaines commissions (équivalence exécutive, etc.), le montant total en dollars qui vous sera versé sera basé sur votre facteur personnel du taux de change des devises étrangères. Cela variera selon le marché.

LES REVENUS SONT-ILS TOUS ASSUJETTIS À LA POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DE DEVICES ÉTRANGÈRES MISE À JOUR?

Non, les primes pour l'introduction de produits (PIP) ont un montant fixe pour chaque marché et ne sont pas touchées.

OÙ PUIS-JE VOIR UN RAPPORT DE MON VOLUME D'AFFAIRES DANS UN AUTRE PAYS?

Vous pouvez localiser le VA accumulé pour chaque marché d'Isagenix dans la section « Équipes » de votre Espace-gestion.

QU'EST-CE QU'ISAGENIX ESPÈRE ACCOMPLIR EN METTANT À JOUR CETTE POLITIQUE?

En tant qu'entreprise mondiale, la mise en œuvre de la nouvelle politique sur les opérations de change offre prévisibilité et certitude en cas de fluctuation des taux de change entre le dollar américain et les devises d'autres pays. La politique offre également le traitement juste et équitable de chaque associé du monde entier, peu importe où vous faites des affaires.

SI UN ASSOCIÉ SE JOINT À L'ÉQUIPE ET COMMENCE À ACCUMULER DES VA INTERNATIONAUX, QUAND REÇOIT-IL UN FACTEUR?

Isagenix inclura le VA accumulé dans un pays spécifique une fois que celui-ci dépassera 10 pour cent de son VA global accumulé dans le monde entier. Si un associé accumule plus de 10 pour cent de son VA international au cours de son premier trimestre d'inscription, ses commissions seront assujetties au taux de change des devises étrangères actuel d'Isagenix. Isagenix examinera son volume d'affaires au cours des prochains trimestres et fournira au membre un facteur personnel du taux de change des devises étrangères dans son relevé de commission.

QUAND LA POLITIQUE DE TAUX DE CHANGE DES DEVICES ÉTRANGÈRES A-T-ELLE ÉTÉ MISE EN ŒUVRE?

Pour les marchés internationaux, la politique a été mise en œuvre le 26 décembre 2016. Pour le marché américain, la politique a été mise en œuvre le 1er janvier 2018.

SI JE SUIS UN ASSOCIÉ AMÉRICAIN QUI S'EST JOINT À ISAGENIX LE 5 JUILLET 2017, CETTE POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DE DEVICES ÉTRANGÈRES AURA-T-ELLE UNE INCIDENCE SUR MES PAIEMENTS DE COMMISSIONS?

Non. Seuls les associés des États-Unis qui se joignent à l'équipe ou après le 1er janvier 2018 et qui produisent 10 % ou plus de leur volume d'affaires à l'extérieur de leur pays d'origine seront touchés.

SI JE VIS AU CANADA, MAIS QUE JE FAIS EN MOYENNE 250 CYCLES PAR SEMAINE DE VOLUME AMÉRICAIN, QUEL TAUX SERA UTILISÉ POUR LE CALCUL DE MES COMMISSIONS?

Tout associé qui utilise en moyenne 250 cycles par semaine de volume américain au cours du trimestre recevra des taux de devises étrangères équivalents aux taux des États-Unis pour les commissions, peu importe son marché d'origine.

COMMENT MA RÉINSCRIPTION CENTRE D'AFFAIRES SERA-T-ELLE AFFECTÉE PAR LA POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DE DEVICES ÉTRANGÈRES?

Associés des États-Unis : Toute réinscription Centre d'affaires avec une date de début le 1er janvier 2018 ou après fera calculer le facteur personnel du taux de change des devises étrangères individuel en fonction du volume d'affaires de sa réinscription à l'intérieur.

Associés internationaux : Toutes les réinscriptions Centre d'affaires, quelle que soit la date d'adhésion, feront évaluer le facteur personnel du taux de change des devises étrangères individuel en fonction du volume d'affaires de la branche intérieure de la réinscription par rapport au volume combiné des deux segments. L'option qui offre le meilleur facteur personnel du taux de change des devises étrangères sera utilisée.

CE CHANGEMENT AURA-T-IL UNE INCIDENCE SUR LES PRIX DES BILLETS

Les événements Core 4 EventsMC tenus dans des marchés étrangers à l'extérieur des États-Unis seront conformes à la politique sur l'échange de devises étrangères et seront payés dans la devise de ces marchés, le cas échéant.

COMMENT CELA AFFECTE-T-IL LES FRAIS D'ADHÉSION ANNUELS DES ASSOCIÉS?

Les frais d'adhésion annuels ne seront pas affectés et seront facturés dans la devise du marché local.

COMMENT LES AUTRES PRIX PROMOTIONNELS S'INTÈGRENT-ILS À LA POLITIQUE SUR L'ÉCHANGE DE DEVICES ÉTRANGÈRES?

Certains revenus seront établis en montants fixes pour chaque pays. D'autres prix promotionnels, comme des voyages, des coupons d'achèvement, etc., peuvent être assujettis à la politique sur l'échange de devises étrangères.

* Les tarifs sont indiqués dans le tableau à la première page. (Le formatage des nombres est spécifique aux États-Unis)